

# Quo de neu ?



## Pour vos déchets verts

et 15 avril 2024

La broyeuse sera louée les 11 et 12 avril 2024. Le principe : sur réservation, Franck vient chez vous pour vous aider à broyer ; en échange, il vous est demandé un service pour la commune. Si vous êtes intéressé-e, contactez la mairie.

## Mouvements de terrain différentiels

consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols

La commune de Beurières a été reconnue en état de catastrophe naturelle par l'arrêté interministériel du 19 janvier 2024 paru au JO pour la période du 01/04/2022 au 30/09/2022.

Une nouvelle demande a été faite pour l'année 2023.

Si vous êtes concernés par des fissures apparues sur vos bâtiments, n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

## Edito

Lettre d'information n° 11, c'est parti !

C'est clairement le printemps dans ces petites nouvelles.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce numéro.

Pas d'agenda ici, il se passe trop de choses et du coup, pas assez de place pour tout mettre ;-); mais vous pouvez aller sur le site internet de la mairie, ou consulter l'affichage dans votre village.

Prochain numéro au début de l'été.

A bientôt,

Laurence, Jos, Bernard, Cécile, Marie, Monique

## Localisation des zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite Loi APER a été promulguée le 10 mars 2023. **Après concertation avec la population, les communes ont l'obligation de** définir des « zones d'accélération préférentielles et prioritaires où elles souhaitent voir des projets d'ENR s'implanter ». Plus d'informations prochainement sur le site internet de la commune.



Depuis juin 2023, 1200 kg de compost du Ruisseau utilisé par la commune, pas mal non ?

Chaque 13ème jour du mois, sous le préau de Choup'populaire, le four à bois est allumé dès 9h 00 pour tout le monde. Dès midi, il est possible de cuire pains, pizzas, gâteaux, etc. puis dans l'après-midi les plats à mijoter. et ce jusqu'à très tard.

## «Je vais avoir 16 ans, il paraît que je dois me faire recenser, mais pour quoi ?»

Le recensement citoyen doit être effectué à la mairie (ou sur internet) à partir du 16e anniversaire et ce dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire, et oui...

La mairie vous délivre alors une attestation de recensement, qui vous permet de vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac, permis de conduire...), et vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès vos 18 ans ; vous pourrez alors voter.

**Attention : Aucun duplicata de l'attestation de recensement ne vous sera fourni.**



## MEMO : Autorisations d'urbanisme

Une demande de permis de construire doit être déposée en mairie pour toute construction de plus de 20 m<sup>2</sup> : Maison individuelle, extension, piscine de 10m<sup>2</sup> et plus, cave de plus de 20 m<sup>2</sup>, garage, terrasse, pose de panneaux solaires au sol...

Une déclaration préalable doit être déposée en mairie pour toute construction de plus de 5 m<sup>2</sup> (et inférieure à 20 m<sup>2</sup>) et pour des travaux sur la toiture, une création ou modification sur les ouvertures, un ravalement de façade, abri de jardin ou véranda, boîtier de climatisation ou de pompe à chaleur. En cas de changement de destination d'un local, une déclaration préalable est nécessaire même si vous ne modifiez pas l'aspect extérieur du bâtiment.

Avant de vous lancer, renseignez-vous en mairie.

## Petites annonces

Travaux de maçonnerie, terrassement, assainissement, aménagement extérieur? rénovation. Florian Proust, 06 32 06 22 36 - flo63proust@gmail.com

Conseillère Thermomix, je fais des ateliers culinaires pour faire découvrir ou re-découvrir le Thermomix, l'hôte ou hôtesse invite 3 personnes chez elle.  
Pauline Veyriere, 06 84 18 13 03  
veyrierp@gmail.com

Florine, Johan et Leila cherchent un chaton à adopter (non à acheter), on aimerait un chat câlin, mignon et affectueux. Si il est gris, tigré, c'est encore mieux.  
Contactez-nous au 07 52 03 23 83

Je recherche de bonnes âmes pour les travaux de ma maison, à Choupeyre, et ce jusqu'au 15 juillet ; en échange je peux rendre des services à voir ensemble.  
Marie 06 34 43 24 98

## Club de l'amitié

Nous sommes un groupe d'une douzaine de personnes qui nous retrouvons une fois par mois pour des activités diverses : en hiver, jeux de société, et parfois des ateliers : généalogie, patois, activités créatives ; aux beaux jours, nous organisons des balades, des visites (par exemple : moulin Richard de bas, La Chaise-Dieu avec visite guidée), voire des journées entières avec un départ qui n'est pas des plus matinaux ! Tout près de chez nous, nous avons un patrimoine et des lieux de visite remarquables ; profitons-en ensemble, dans la bonne humeur. Alors, si le coeur vous en dit, jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas à nous rejoindre. Renseignements en mairie

## Sciences participatives et hirondelles !

Les «sciences participatives» permettent à chaque citoyen de participer à une étude scientifique, c'est ce que propose la LPO avec le comptage des hirondelles de fenêtres.

Ce comptage permet de connaître les effectifs d'hirondelles, l'évolution de leur population au cours du temps et de prendre éventuellement les mesures nécessaires à leur protection. C'est un protocole simple, commun à tous les observateurs d'Auvergne-Rhône-Alpes, ça se passera entre le 15 mai et le 15 juin 2024 et pourquoi pas dans chaque village de Beurières ?

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec Pascal au 06.85.74.23.46

